

ARRÈTE MUNICIPAL n° 2025.170

Objet :
Installation d'un échafaudage
Route de l'église

Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,

- ♦ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ♦ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ♦ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ♦ Vu la demande présentée par l'entreprise FALDA pour permettre l'installation d'un échafaudage au niveau de la façade de la pharmacie du Laudon, route de l'église 74410 ST JORIOZ.
- ♦ Vu la délibération 2024.103 du 09.12.2024 fixant les tarifs d'occupation du domaine public
- ♦ Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation des usagers et le stationnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

ARRÈTE

Article 1 :

L'entreprise FALDA, 235 route des creuses 74600 ANNECY, est autorisée à installer un échafaudage sur le trottoir, en façade de la pharmacie du Laudon, pour permettre des travaux de ravalement de cette enseigne, route de l'église
Cette autorisation est **valable du 29 octobre 2025 au 21 novembre 2025 inclus.**

Article 2 :

L'entreprise devra obligatoirement laisser un passage pour les piétons au niveau du trottoir d'une largeur minimum d'un mètre ou prévoir une déviation par la route du port et la RD1508.

Article 3 :

La sécurité des piétons, la pré signalisation et la signalisation réglementaires devront être assurées et mises en place par l'entreprise FALDA

L'entreprise s'engage à régler les sommes dues pour l'occupation temporaire du domaine public (délibération n° 2024.103 du 09.12.2024)

Article 4 :

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de ce présent arrêté.
Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie de SAINT-JORIOZ dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le présent arrêté sera :

- ♦ TRANSMIS A :
 - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le responsable du Centre de Secours de Saint-Jorioz,
 - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
 - ✓ Monsieur le directeur des services techniques de Saint-Jorioz,
 - ✓ Le demandeur : : cmascellino@falda.fr

Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.

- ♦ Diffusé sur le site internet de la mairie : www.saint-jorioz.fr

A SAINT-JORIOZ
Le 27.10.2025

Le Maire

Michel BEAL

